

# Ubaye-Serre-Ponçon



**BULLETIN MUNICIPAL**

Décembre 2019 - N°3

- P. 2 **LE MOT DU MAIRE**
- P. 3 **LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVUSP**
- P. 4-5 **FINANCES 2019**
- P. 6-9 **RÉALISATIONS ET PROJETS**
- P. 10-13 **VIE COMMUNALE**
- P. 14 **L'AVENIR DE NOS FORÊTS**
- P. 15 **QUELQUES MOTS D'HISTOIRE**
- P. 16-17 **LA VIE DE NOS PITCHOUNS**
- P. 18-22 **NOUVEAUX ACTEURS**
- P. 23 **LES FESTIVITÉS 2019**
- P. 24-25 **LES ASSOCIATIONS**
- P. 26-27 **ÉTAT CIVIL 2019 MÉMENTO**

## Crédit Photos :

Gilles Streichert, Bernard Rousseau, Thomas Janssens, Colette Coquil, Michel Moragues, Céline Pradal, Elsa Tron Bréole i Brius, Odile Ghelab, Les z'amis du Fort, Ubaye'Escalade, SMADESP, CCVUSP, Bernard Benoit, Guy Kletty, Marc Charbonnier, Emilie Ebrard, Amandine Achard-Royer, Lisa Barozzi

## Responsable d'édition :

Jean-Michel TRON



*« nous sommes à l'échéance du mandat électoral ce qui signifie que la page des communes historiques va se tourner définitivement. »*

Chers amis,

Ce mois de décembre marque la fin d'une histoire. Vous le savez depuis le 1er janvier 2017 nous sommes Ubaye-Serre-Ponçon mais pour la première fois de notre histoire au mois de mars prochain pour les élections municipales vous devrez choisir le conseil de la nouvelle commune. Historique car désormais ce sont des équipes unies et équitablement représentées qui vous seront proposées.

Avant cela permettez-moi de faire un petit bilan de ces 3 dernières années. Je tiens à vous dire combien les missions qui m'ont été confiées furent complexes et variées. C'est avec une certaine fierté que je peux écrire aujourd'hui que je considère qu'elles ont toutes été menées à bien.

Je voudrais vous rappeler les difficultés administratives que nous avons dû surmonter pour acter la fusion des communes et l'intégration à l'intercommunalité de la vallée de l'Ubaye.

Je souhaite vous remémorer les différentes réalisations :

- le terrain multisport a vu le jour à La Bréole,
- la déchetterie intercommunale à ouvert à la zone d'activités des terrasses,
- la finalisation des 5 nouveaux logements à la Bréole,
- le magasin de produits régionaux au Lautaret qui sera livré dans quelques semaines.

Tant de projets élaborés, actés et prévus à l'époque des anciennes communes que nous devons conduire à leur terme. C'est chose faite, les différents programmes de rénovation se sont poursuivis, je pense notamment à la finalisation de la montée de l'église à Saint Vincent Les Forts.

À présent ce sont de nouvelles idées que nous mettons sur les rails, des projets structurants pour la commune, des projets à vocation économique, touristique et agricole. Ce sera la motivation d'une future équipe municipale.

Notre commune est en plein dynamisme, en plein essor, un avenir prometteur est devant nous.

Je terminerai sur une note plus personnelle en renouvelant mes remerciements à vous tous qui m'avez fait confiance. Je tiens à vous dire toute l'implication et la joie que j'ai eu à accomplir cette mission.

Je vous souhaite une très belle fin d'année faite de santé, de joie et de bonheur.

*Respectueusement*

*Jean-Michel Tron,  
Maire d'Ubaye-Serre-Ponçon*





En constant développement, la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) figure aujourd'hui parmi les territoires touristiques les plus complets.

La CCVUSP est partie prenante dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Dans ce cadre, elle a agi pour qu'une déchèterie, aux normes, soit financée et enfin construite dans votre commune.

Cette structure est ouverte depuis cet été, tous les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h (sauf jours fériés). Vous pouvez y déposer encombrants, bois et métaux, et aussi, en quantités pouvant être limitées, cartons, pneumatiques, mobilier et DEE

(renseignements :

<https://www.ccvusp.fr/dechetrie-la-breole-saint-vincent-les-forts.html#> ou 04.92.81.05.85)

Avec la même volonté, la CCVUSP s'engage, comme les communautés de communes voisines, dans le développement du tri sélectif, ce pour des raisons autant environnementales qu'économiques.

C'est ainsi que nous pourrons réduire la quantité de déchets enfouis et augmenter, en proportion, celle de ceux qui sont recyclables et, par là même, valorisables.

Pour ce faire, nous venons, dans une première phase, d'installer de manière concertée sur votre commune 13 PAV (points d'apport volontaire), regroupant collecte d'ordures ménagères, verre et papier-emballages, ceci en parfaite corrélation avec le dispositif national relatif aux nouvelles consignes de tri.

Ce nouveau dispositif de collecte constitué, dans un premier temps, de colonnes aériennes entrera en service courant décembre.

La CCVUSP se positionne résolument comme partenaire des communes afin de penser « vallée ».

C'est à cette condition que nous pourrons conjuguer nos forces et aménager notre territoire pour qu'à la fin, nous puissions préserver notre belle vallée et bien y vivre, ensemble.

Sophie Vaginay Ricourt



## Roger MASSE médaillé au congrès des Maires et par la Communauté des Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon.

Roger Masse a été récompensé pour son dévouement auprès de notre territoire. Cela fait plus de 30 ans qu'il est élu de la commune de La Bréole puis d'Ubaye-Serre-Ponçon, de l'intercommunalité et du département, plus récemment. En voici le détail :

### MAIRIE :

- Conseiller municipal de 1977 à 1983
- 3ème adjoint au maire à compter de 1983
- Maire de la Bréole de 1989 à 2016
- Maire délégué de la commune nouvelle « Ubaye Serre-Ponçon » depuis 2017, soit 31 années.

### DEPARTEMENT :

- Conseiller départemental 04 délégué au développement durable depuis 2015

### INTERCOMMUNALITE :

#### Élu communautaire de 1989 à ce jour soit 31 années :

- Délégué au SIVOM du 8 avril 1989 au 31 décembre 1992
- Vice-Président du District de la Rive Gauche de Serre-Ponçon de 1989 à 2001
- Président du District de la Rive Gauche de Serre Ponçon de 2001 à 2008
- 1er Vice-Président de la Communauté de Communes Ubaye Serre-Ponçon de 2008 à 2017.
- Vice-Président de la CCVUSP, délégué au développement économique depuis 2017.

*“ Seule la passion de l'aménagement au service des habitants de la commune a guidé mon action de maire. Pour être maire il faut aimer les autres, prévenir leurs besoins, être en permanence à leur écoute car c'est une fonction à temps plein. Je crois avoir été guidé par la volonté d'un développement économique et social raisonné à l'échelle du territoire. Mais je dois dire que les habitants m'ont beaucoup appris et qu'il m'ont bien rendu tout ce que, modestement j'ai pu leur apporter. Je souhaite de tout coeur que l'oeuvre commencée et la dynamique engagée perdurent et s'amplifient pour le plus grand bien de nous tous.”*

Merci Roger pour cet investissement humain, quotidien et fidèle.



## LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'UBAYE-SERRE-PONCON

La commune dispose de plusieurs budgets. Certains services ont en effet leur budget propre :

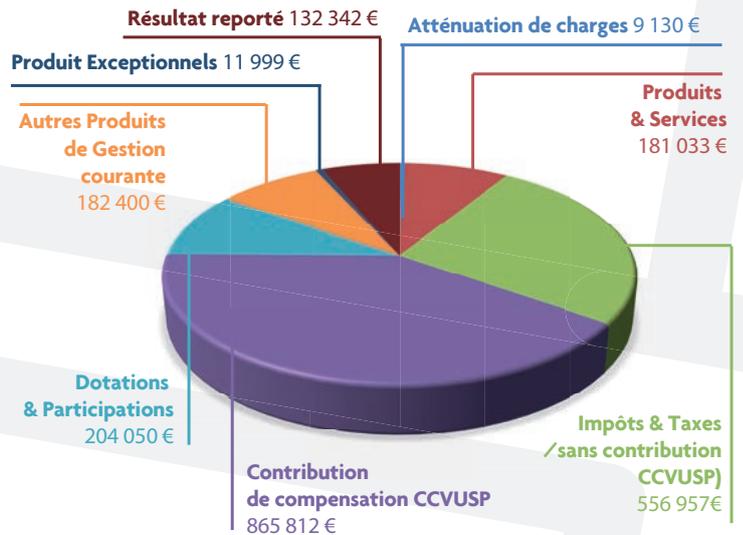
- **Le Budget principal** de la commune recouvre l'ensemble des dépenses et des recettes exclues des budgets ci-après. Ce budget est le plus important
- **Le budget du camping** : il est très semblable au précédent mais concerne les dépenses et recettes liées à l'exploitation touristique de la base nautique de Saint-Vincent-Les-Forts.
- **Le budget du lotissement Le Collet II** : ce budget est temporaire. Il a été créé en 2011 et disparaîtra dès que l'ensemble des terrains sera vendu.

Martine Combe

### BUDGET GÉNÉRAL 2019

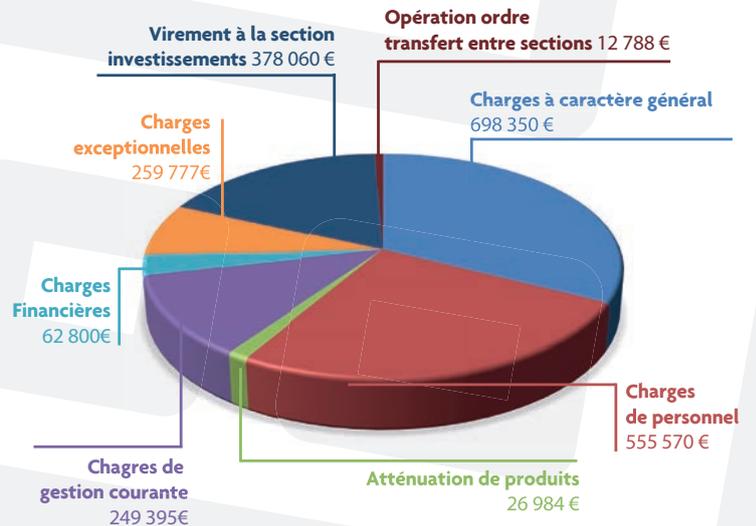
#### SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	9 130 €	0,43%
Produits & Services	181 033 €	8,44%
Impôts & Taxes (sans contribution CCVUSP)	556 957 €	25,98%
Attribution de compensation CCVUSP	865 812 €	40,39%
Dotations & Participations	204 050 €	9,52%
Autres Produits de Gestion courante	182 400 €	8,51%
Produits Exceptionnels	11 999 €	0,56%
Résultat de fonctionnement reporté	132 342 €	6,17%
<b>Total des Recettes Fonctionnement cumulées</b>	<b>2 143 723 €</b>	<b>100,00%</b>



#### SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	698 350 €	32,58 %
Charges de personnel	555 570 €	25,92 %
Atténuation de produits	26 984 €	1,26 %
Charges de gestion courante	249 395 €	11,63 %
Charges Financières	62 800 €	2,93 %
Charges Exceptionnelles	159 777 €	7,45 %
Virement à la section investissements	378 060 €	17,64 %
Opération ordre transfert entre sections	12 788 €	0,60%
<b>Total des Recettes Fonctionnement cumulées</b>	<b>2 143 724 €</b>	<b>100 %</b>



Absente : Martine COMBE



## BUDGET CAMPING 2019

### SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Locations diverses	26 494 €	8,87 %
Redevances	100 510 €	33,67 %
Opérations d'ordre transfert	4 735 €	1,59 %
Résultat reporté	166 785 €	55,87 %
<b>Total des Recettes Fonctionnement cumulées</b>	<b>298 524 €</b>	<b>100 %</b>

## BUDGET EAU 2019

### SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes eau aux abonnés	66 960 €	16,63 %
Redevances Pollution	15 872 €	3,94 %
Travaux	1 000 €	0,25 %
Subventions d'Exploitation	159 277 €	39,57 %
Produits Exceptionnels	17 000 €	4,22 %
Résultat de fonctionnement reporté	142 422 €	35,38 %
<b>Total des Recettes Fonctionnement cumulées</b>	<b>402 531 €</b>	<b>100 %</b>

### SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de gestion générale	75 560 €	18,77 %
Charges de personnel	55 711 €	13,84 %
Charges de gestion courante	1 000 €	0,25 %
Charges Financières	17 764 €	4,41 %
Virement à la section investissements	3 000 €	0,75 %
Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	96 276 €	23,92 %
<b>Total des Dépenses Fonctionnement cumulées</b>	<b>153 220 €</b>	<b>38,06 %</b>

## BUDGET INVESTISSEMENT 2019

### SECTION RECETTES INVESTISSEMENT

Emprunts	1 142 970 €
Subventions	735 872 €
Versement fonctionnement	378 060 €
Autres recettes	733 260 €

### SECTION DÉPENSES INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissements	1 989 355 €
Remboursement emprunts	289 246 €
Solde d'exécution section investissement	711 561 €

**Total Section Investissement : 2 990 162 €**

### SECTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fournitures entretien & divers	7 800 €	2,61 %
Locations mobilières	500 €	0,17 %
Entretien, réparations	24 000 €	8,04 %
Multirisques	1 200 €	0,40 %
Honoraires	30 000 €	10,05 %
Divers	9 000 €	3,01 %
Annonces et insertions	1 800 €	0,60 %
Réceptions	26 000 €	8,71 %
Impots	3 500 €	1,17 %
Dépenses imprévues	2 000 €	0,67 %
Charges exceptionnelles	5 000 €	1,67 %
Virement à la section d'investissement	142 724 €	47,81 %
Opération ordre transfert entre sections	45 000 €	15,07 %
<b>Total des Dépenses Fonctionnement cumulées</b>	<b>298 524 €</b>	<b>100 %</b>

## LES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2019

Subventions	Propositions 2019
Admr La Bréole + SVLF	3 000,00 €
AMAC / Ubaye	60,00 €
Amicale des pompiers	3 000,00 €
Association Bréole i Brius	20 000,00 €
Association petits pas	41 000,00 €
Club de l'amitié Denise	1 200,00 €
Club des Pangouniers	1 200,00 €
Comité d'A. de St Vincent Les Fort	10 000,00 €
Lendemain meilleurs France	200,00 €
Les amis du fort	2 000,00 €
Les Capucins Bréolais	1 000,00 €
Les enfants de Dormillouse	120,00 €
Restos du cœur	300,00 €
Secours catholique	400,00 €
Solidaritat Ubaye	100,00 €
Rivages de Méditerranée	1 000,00 €
USB général	3 000,00 €
USB LA RANDORMILLOUSE	1 000,00 €
USB TRAIL DE DORMILLOUSE	1 000,00 €
USEP	1 575,00 €
<b>Total</b>	<b>91 155,00 €</b>

## LE SMADESEP ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DES RIVES UBAYENNES DU LAC.

L'adhésion de l'intercommunalité de la Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon et du département des Alpes-de-Haute-Provence au S.M.A.DE.SE.P. accompagnent la volonté des deux communes riveraines en branche Ubayenne du lac, pour la mise en place de projets structurant ce secteur remarquable de Serre-Ponçon.

Si la stratégie d'aménagement du grand lac alpin sera très prochainement définie par l'actualisation de son plan d'aménagement, la gouvernance de l'établissement public désormais ouverte à l'ensemble des collectivités concernées permet d'ores et déjà d'œuvrer pour l'amélioration des conditions d'accueil proposées sur les rives de l'Ubaye. Ainsi, les conseillers syndicaux ont-ils décidé cette année l'installation d'un équipement portuaire sécurisé sur le Port de Saint-Vincent-les-Forts. Au-delà du confort d'utilisation qu'il propose sur ses 38 places avec catways, ce nouveau ponton permet l'accueil normalisé de bateaux à passagers. Avant une probable requalification globale du site cette réalisation fait suite aux travaux effectués dès 2018 par les équipes du S.M.A.DE.SE.P. qui auront remplacé l'intégralité des mouillages, désormais sécurisés sur chaîne-mère. Le total de ces travaux représente à ce jour un investissement de plus de 130 000€ HT.

La journée « Faites du Lac » le 22 juin dernier a permis au public de découvrir ce site emblématique de la vallée, en rassemblant sur la plage de Saint-Vincent-les-Forts l'ensemble des activités nautiques proposées sur le lac : près de 3 000 prestations gratuites ont ainsi pu être offertes aux nombreux visiteurs ayant bravé une météo pourtant incertaine. Nul doute que la beauté des lieux aura été particulièrement appréciée, tout comme l'arrivée cet été d'un nouveau prestataire, Aquasplash, troisième parc aquatique gonflable implanté sur notre « petite mer intérieure ».

Ce grand moment de convivialité, clôturé par l'habituel feu d'artifices, a lancé la saison touristique estivale avec la présence bienveillante de Monsieur le Préfet, de la Députée du Président des Alpes-de-Haute-Provence et du président du syndicat mixte du lac. Une dynamique nouvelle vient de naître avec sur les rives interdépartementales de ce superbe lac montagnard qui demeure le plus grand barrage hydroélectrique métropolitain.

*Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon*



## RÉNOVATION ILOT BARNEAUD

La commune finalise le chantier de réhabilitation de l'îlot Barneaud.

En effet ce sont 5 logements, dont un réalisé dans l'ancien, qui ont été mis à la location dès la fin du chantier. Chacun ayant un garage ou une cave et un jardin. Cette Résidence dénommée "Le Portail" est composée d'un T3, de trois T4 et d'un T5.

Étant des logements sociaux, nous avons pu obtenir des prêts et subventions avantageux.

Les loyers mensuels varient de 449€ à 590€.

C'est une belle réalisation.

*Marc Charbonnier*

Résidence Le Portail



## CONSTRUCTION D'UN LOCAL DE VENTE



Le chantier a commencé cet été dans la continuité de la salle des fêtes du Lautaret.

La commune construit un magasin, destiné à la vente de produits de terroir.

C'est la coopérative « La Ferme aux Saveurs », présidée par Béatrice Savornin, actuellement sur Montclar qui gèrera ce local. Le chantier sera livré début d'année 2020. Ce projet est un BEPOS, Bâtiment à Energie POSitive, il sera construit avec le bois des Alpes.

*Marc Charbonnier*



## MOBILIER URBAIN ET JEUX D'ENFANTS

Au cours de cette année des investissements ont été fait pour l'installation de ralentisseurs, panneaux d'affichages, divers panneaux de signalisations et les jeux d'enfants devant l'école de La Bréole.

- Ces derniers ont été choisis par le conseil municipal des enfants.
- Ces dépenses sont engagées pour améliorer le quotidien de tous.

## UN NOUVEAU MOUTON DANS LE CLOCHER

Les habitants historiques du village de Saint-Vincent-les-Forts ont été surpris l'an dernier du changement de tonalité de la cloche égrainant les heures. Mais que ce passe-t-il dans ce clocher ? La cloche aurait-elle pris froid ? C'était presque ça. La société spécialisée dans la maintenance des clochers nous a signalé une avarie sérieuse sur ce qu'elle appelle à juste titre le mouton. Un mouton dans un clocher est un assemblage en bois de chêne qui supporte le poids de la cloche. En attendant son remplacement, le carillon a été réglé sur l'autre cloche moins imposante, d'où le son plus aigu, quelque peu métallique.



La réparation dura plus longtemps que prévu le charpentier s'étant trompé dans les mesures de la pièce (justement sur mesure)

La cloche est à présent à nouveau solidement harnachée à son mouton pour les siècles à venir. Les lourdes interventions sur les cloches sont plutôt rares. La grande cloche en question porte toutefois des blessures, conséquente parait-il de la foudre. Les archives municipales nous révèlent une détérioration fatale de la cloche en 1819 et une souscription pour en faire fondre une nouvelle.

G.K.

## LA MONTÉE DE L'ÉGLISE

La petite place derrière la mairie et la montée piétonne vers l'église donnaient une impression d'inachevé alors que l'imposant mur du cimetière était reconstruit depuis quatre ans. Aujourd'hui la réfection publique du quartier est en cours d'achèvement.

L'entreprise Michel Construction a remis en état le mur en pierres sèches qui menaçait de s'écrouler sur le passage piéton. Il ne reste plus qu'à terminer (en cours en atelier) et installer la rambarde métallique identique à celle de l'escalier et du cimetière et à enherber les deux parcours. Les calades de la place ont également été complétées et jointées. Là aussi il ne reste plus qu'à installer une fontaine publique de type « demi Queyras »

Ces travaux patrimoniaux s'élèvent à 50 000 euros TTC. Nous avons eu le concours financier de l'Etat et du Département.

Mairie annexe

Après avoir refait la toiture de la mairie annexe l'an dernier, une rampe homologuée PMR et de nouvelles portes sont en cours de réalisation. Ainsi s'achèvent les travaux « ADAP » (accès handicapés) engagés depuis 2015.

Guy Kletty



Le petit nouveau du service technique, Boxer benne.





## COMPOSTER C'EST FACILE... ET UTILE !

**Le compostage individuel est le meilleur moyen de réduire les ordures ménagères d'environ 1/3.**

Le compostage est une technique permettant de réutiliser les déchets organiques pour enrichir le sol. En mélangeant matières sèches (feuilles mortes, fleurs fanées, broyat...) et matières humides (épluchures et restes de repas) on obtient après quelques mois de l'humus très riche. En utilisant cet humus pour vos plantes vous enrichissez la terre et apportez tous les éléments nécessaires à la bonne croissance de vos cultures. D'autre part vous contribuez à la préservation de l'environnement. La communauté de commune subventionne les composteurs réduisant leur prix à 30 €.

**Nous vous encourageons à acquérir un composteur auprès du SYDEVOM en passant commande auprès de la CCVUSP tel 04.92.81.38.47.**

Le composteur vous sera remis par le préposé de la déchetterie (lundi, mercredi et samedi matins) contre un chèque à l'ordre du SYDEVOM. Des démonstrations de compostage par des experts en la matière se dérouleront à la déchetterie d'ici le printemps.

Pour en savoir plus : tél 04.92.81.38.47

## LE SKATE PARK

Ce projet, né d'une réflexion sur le réaménagement et la mise en valeur de l'ancien terrain de football de la Grave (près du Lautaret), continue d'évoluer. Une période de réflexion a permis de définir quel type d'installation semble la plus appropriée au lieu et aux publics visés. **Aujourd'hui, nous nous orientons vers une structure type "Bowl" (cf photo) avec, en sa périphérie, un parcours dédié aux vélos (bosses et virages relevés).**

Récemment des relevés topographiques ont été réalisés par un géomètre pour permettre aux constructeurs éventuels de nous faire des propositions d'installations et ainsi de commencer à chiffrer et budgétiser le projet pour 2020. Les étapes suivantes seront entre autres dédiées à la recherche de subventions

*Stéphane CLERJON*

## DÉNOMINATION DES RUES

Nous avons tous un jour ou l'autre été en difficultés pour se faire livrer un colis, faire venir un dépanneur ou tout simplement recevoir son courrier par un facteur remplaçant.

**Ces inconvénients ont leur solution : la dénomination officielle des voies, routes, places et hameaux dans notre commune.**

Or ce travail incombe à la municipalité. Le code général des collectivités territoriales précise que ces dénominations sont du ressort du conseil municipal.

Les rues du centre du village de La Bréole ont ainsi été dénommées et signalées aux angles de rue depuis quelques années. Il devient urgent d'intervenir à Saint-Vincent-les-Forts, Le Lautaret et pour les hameaux de La Bréole et de Saint-Vincent-Les-Forts. Il en va de l'efficacité de nos livraisons, les entreprises étant dès lors systématiquement renseignées.

**D'autre part, l'installation prochaine (2021/22) de la fibre optique jusqu'à l'abonné nous en fait obligation.**

Un groupe de travail de citoyens des deux villages ayant une bonne connaissance géographique locale et aussi historique a été constitué. Une belle opportunité de rendre hommage à quelques illustres personnes liées à notre commune. La population sera consultée pour avis avant soumission au conseil municipal.

## NOUVELLE ORGANISATION DE COLLECTE DE DECHETS

### Un plus pour l'environnement, un moins en dépenses

La chaîne de traitement de nos ordures va connaître dès décembre, une véritable révolution dans toute la vallée. La communauté de communes, compétente en la matière a délégué le service de la collecte au syndicat mixte départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM). Cette nouvelle organisation a été présentée à la population en septembre lors d'une réunion publique en la salle polyvalente du Lautaret.

L'objectif premier consiste à réduire drastiquement les ordures non recyclables destinées à l'enfouissement. La tonne de ces déchets nous coûte actuellement 315 €, à quoi il faut rajouter 65€/tonne de taxe anti-pollution. Les objets triés destinés au recyclage ne sont facturés, eux, qu'à 90 € la tonne. Il faut souligner qu'à partir d'aujourd'hui, grâce aux centres de tri, presque toutes les ordures se recyclent à condition de respecter les consignes de tri.

Pour atteindre l'objectif de réduire de moitié le poids des ordures ménagères non recyclables et par conséquent d'atténuer la dépense de 75%, des colonnes de tri (points d'apport volontaire) seront installées aux endroits stratégiques. Finie la collecte en porte à porte. De nouveaux camions de grande capacité prendront en charge tous nos déchets correctement triés à ces points d'apport volontaire.

Notre commune sera équipée dès décembre de 14 points d'apports volontaires.

A Saint Vincent : déchetterie, salle polyvalente, Lautaret, L'Auchette, le village, les Rollands.

A La Bréole : 3 au village, le Collet, les Laphonds, Col Charamel, Pierre de l'Aigle, Chaussetive et ordures ménagères à Costebelle.

Face aux défis environnementaux qui font aujourd'hui l'unanimité, il est de la responsabilité de chacun de gérer au mieux ses déchets et d'en faciliter le recyclage. La municipalité et la communauté de communes vous encouragent dans cette démarche salubre et est à votre écoute pour toute suggestion.

Un bilan sera fait au cours de l'année pour voir s'il y a lieu d'améliorer certains points.

Pour toute signalisation ou question : Tél 04.92.81.38.47



## MOBILITÉ DOUCE & VOIE VERTE

La communauté de communes a engagé un ambitieux projet de mobilité douce en Ubaye. Il s'agit principalement de permettre une circulation alternative à l'automobile pour les habitants au quotidien et aussi pour les visiteurs.

Les itinéraires « doux » éviteront systématiquement la route de transit de la vallée, jugée dangereuse. Pour le secteur Ubaye-Serre-Ponçon un itinéraire de 6,7 km reliant La Bréole et Le Lautaret est à l'étude.

Pour aborder les secteurs impossibles à équiper, il est prévu d'installer des Pôles d'Echanges Multimodaux équipés de garages à vélos, consignes, borne de recharge, arrêt de bus, sanitaires. Deux pôles de ce type seront installés, une à La Bréole village et une au Lautaret (angle route du lac).

Mais patience... Il est évident que la réalisation totale de ces installations estimées à 11.4 Millions d'euros prendront du temps et qu'il faudra trouver les financements. **On parle de 10 ans, peut-être plus pour l'ensemble des tronçons.**

### Une voie verte en balcon du lac

En complément de la voie de mobilité douce en Ubaye, la municipalité étudie actuellement la faisabilité d'une « voie verte » en balcon du lac. Cette voie de faible largeur sillonnerait sur 5 km les criques et roches des rives du lac menant les promeneurs depuis le port de La Bréole jusqu'à la plage de Saint-Vincent-les-Forts. Là aussi, soyons patients, cet itinéraire insolite de loisir suppose au préalable une sérieuse étude environnementale, économique et technique. La municipalité y travaille avec conviction.

Guy Kletty



## VISITE DE MONSIEUR LE PREFET

Olivier JACOB - mardi 9 juillet 2019

Monsieur le Préfet Olivier Jacob aurait-il été enthousiasmé lors de la faites du lac en juin dernier? Il a souhaité prendre plus ample connaissance de notre commune durant toute la journée du 9 juillet.

Accompagné par Madame la Sous-Préfète, Carine Roussel, il s'est laissé guider par le maire et la délégation d'élus. La visite de la résidence du lac fut l'occasion d'échanger au sujet du déficit médical sur notre territoire et des pistes de progrès. Le projet de construction d'une résidence seniors fut présenté.

Plus tard, Jean-Michel Tron a troqué son écharpe contre une casquette de guide lors de la visite de la fromagerie coopérative.

Après un succulent repas au Moss, direction la déchetterie intercommunale qui venait d'être ouverte aux habitants de toute la vallée, du moins aux résidents de la basse vallée, à l'instar de celle située à Faucon-de-Barcelonnette.

Les parapentistes des « ailes du lac » s'étaient rendus disponibles pour un vol au départ du spot de Saint-Vincent-les-Forts. Malheureusement la météo n'était pas conciliante. « Ce n'est que partie remise » a semblé dire Monsieur le Préfet avant de prendre encore de la hauteur vers le fort Vauban. Sous la conduite du propriétaire occupant Eric Morellet qui avec son épouse et l'association les amis du fort réhabilite depuis plus de 20 ans la forteresse Vauban, nous avons exploré les nombreux recoins du fort jusque dans ses caves à vin... Le fort Joubert est le seul fort Vauban des Alpes du sud qui soit habité à l'année.

Après déambulation dans les rues du village, les gérantes de l'auberge montagnarde nous ont servi une boisson chaude. Les élus ont fort apprécié cette visite. Les échanges ont permis d'explorer des pistes pour quelques dossiers délicats. Monsieur le Préfet a salué le dynamisme de la commune, la réussite de la fusion et les nombreux projets.

Guy Kletty



## FRANCIS PUSTEL Fidèle Porte Drapeau

L'humilité de Francis PUSTEL a quelque peu été bousculée le 1er novembre dernier à Ubaye.

Le délégué local de l'AMAC a été décoré à 3 reprises au titre de sa participation de 1956 à 1959 au « maintien de l'ordre en Algérie » L'occasion de rappeler d'autres engagements remarquables de Francis PUSTEL qui fut sapeur pompier volontaire pendant 21 ans et même chef de corps de 1988 à 1991.

**Francis est toujours le porte-drapeau d'Ubaye-Serre-Ponçon et ce depuis 15 ans.**

## Une famille de Sapeurs-Pompiers à l'honneur

Sans nul doute c'est le monde des pompiers qui est au cœur des discussions autour de la table de la famille Goyard du Villaret. Leur dévouement a été mis à l'honneur récemment à Château-Arnoux lors d'une réception de récompenses. Une reconnaissance amplement méritée à l'heure où le dévouement se fait rare. Maeva âgée de 22 ans, nommée Caporal a été la première à s'engager il y a 6 ans, entraînant le reste de sa famille. Ses études la destinent d'ailleurs à œuvrer dans la sécurité. Son père le caporal Mickaël au CIS depuis 5 ans est par ailleurs le président de l'amicale. Philippine, étudiante de 19 ans est sapeur depuis 2 ans. Leur petite sœur Noémie, 15 ans a adhéré il y a 2 ans aux jeunes sapeurs-pompiers. Bravo à cette famille et gageons que leur dévouement suscite des vocations.



## NOS SAPEURS-POMPIERS SUR TOUS LES FRONTS !



**A ce jour le centre de secours Ubaye-Serre-Ponçon / Le Lauzet compte 22 sapeurs-pompiers : 1 officier, 7 sous-officiers, 3 caporaux, 7 sapeurs, une infirmière et 3 jeunes sapeurs-pompiers.**

Le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter d'année en année, avec un pic en saison touristique. Au 11 novembre 2019, le centre comptabilise 215 interventions, soit environ une intervention toutes les 38 heures...

Chaque samedi matin, l'équipe de garde effectue une manœuvre (manœuvre incendie, recyclage secours à la personne, interventions diverses). Cela permet de conserver un bon niveau de formation et une efficacité certaine sur le terrain. La technicité nécessaire à nos actions et l'évolution des matériels demande une adaptabilité, un savoir-faire et une mise à niveau permanente des personnels. Le centre de secours assure chaque été depuis plusieurs années la sécurité sur le lac de Serre-Ponçon avec une équipe nautique constituée de 6 pompiers spécialisés. La fréquentation de ce site générant bien évidemment de nombreuses interventions. Notre secteur d'intervention concerne 2 communes en premier appel (Ubaye Serre-Ponçon et Le Lauzet-Ubaye) et 6 autres communes en second appel. Lors de la troisième soirée des récompenses des sapeurs-pompiers des Alpes-de-Haute-Provence, la famille Goyard a été mise à l'honneur pour l'investissement des quatre pompiers au sein de notre caserne. (Cfr article ci-après)

Considérant l'activité opérationnelle croissante, les effectifs au sein du centre d'incendie et de secours deviennent plus que jamais limités, demandant un investissement important de la part des membres actifs.

Pour continuer à assurer la sécurité sur nos communes dans un contexte d'éloignement des services médicaux, je lance un appel à venir renforcer nos rangs : Si vous avez entre 16 et 50 ans l'esprit d'équipe et d'aventure, de la rigueur mais aussi l'envie de rendre service à la population en vous investissant dans cette fonction humainement enrichissante mais prenante, rejoignez-nous et contactez le chef de [centre.tlemaire@sdis04.fr](mailto:centre.tlemaire@sdis04.fr).

Je tiens à remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers du CIS pour leur engagement civique fort et les valeurs de Courage et Dévouement qu'ils portent au quotidien.

Adjudant Thomas LEMAIRE  
Chef du Centre d'Incendie et de Secours

## TOUR DE FRANCE DES AÎNÉS

Une idée originale, deux jeunes journalistes normands ont effectué à l'automne 2018 un tour de l'hexagone particulier en allant au-devant des doyens des villages. Ne comptant que sur le hasard des rencontres ils ont retenu, par tirage au sort, 2 communes villageoises dans chacune des 13 régions administratives. C'est ainsi que notre commune est sortie du chapeau et qu'ils sont venus à la rencontre de notre doyen d'âge, Maurice Tron (96 ans en octobre 2018).

Arzhéliz et Julien se rappellent de l'accueil très chaleureux que Maurice et Jeanne Tron leur ont réservé au Lautaret.

Quatre heures d'échanges, d'anecdotes, de visite des lieux comme l'ancienne menuiserie de Maurice et de souvenirs ressuscités.

Les deux journalistes ont achevé leur périple de vingt-six villages et vingt-six portraits en décembre 2018. Ils ont échangé et consigné sur leurs calepins les souvenirs de doyens âgés de 72 à 102 ans.

Ces rencontres ont été éditées dans un livre de 244 pages, richement illustrées. L'ouvrage est en vente auprès des auteurs au prix de 24€ plus 5€ pour le port.

Pour les contacter tél au :  
**07.81.75.96.47 ou 06.49.82.99.97**  
[tourdefrancedesaines@gmail.com](mailto:tourdefrancedesaines@gmail.com)

« 26 portraits pour raconter la vieillesse »

LE LIVRE EN VENTE



Jeanne et Maurice Tron

## PISCINE MUNICIPALE

Comme certains ont pu le constater, la gestion de la piscine a été reprise par la commune. Précédemment nous nous occupions uniquement de l'aspect technique.

Elle était ouverte **Juillet et Août**, tous les jours et en **Juin et Septembre**, certains week-ends.

L'entrée était gratuite tous les matins et les week-ends avant et après les vacances scolaires d'été.

Christelle Trérier et Isabelle Tron vous y accueillent.

Elles vous proposaient différents tarifs d'entrées :

- L'après-midi
- La carte saison
- La carte semaine
- La carte 10 entrées

Gratuité pour les enfants scolarisés à l'école d'Ubaye-Serre-Ponçon.

Vous pouviez vous rafraîchir également avec des glaces et boissons.

La fréquentation a été satisfaisante pour cette première année.

Nous vous attendons tous l'année prochaine pour un bain !



## LE C.C.A.S INTERCOMMUNAL Ubaye-Serre-Ponçon, le Lauzet-Ubaye, Méolans-Revel

Plusieurs activités d'animation très diverses et variées ont été proposées tout au long de cette année 2019.

La projection proposée par monsieur Navarrete « les volcans de Sicile » a ravi les participants. En février caroline Ramel nous a proposé un atelier loisirs créatifs intergénérationnel. Environ 30 personnes petits et grands avaient répondu présent dans la salle du conseil de La Bréole. En mars, les ateliers équilibre animés par Leatitia Girard à la salle polyvalente du Lautaret, ont rassemblé une vingtaine de personnes. Chaque mercredi matin, les participants se réunissaient dans une franche bonne humeur ! Ces ateliers ont pour but de conserver la mobilité corporelle et de maintenir un certain tonus musculaire. Les ateliers numériques, grâce au réseau des colporteurs, se sont déroulés cette année à La Bréole, et La Fresquière. Merci à Benoit de les animer avec brio. Ces ateliers familiarisent les aînés au numérique. Pas à pas, chacun progresse à son rythme dans l'apprentissage de l'outil informatique qui devient désormais indispensable pour toutes les démarches administratives. En mai, nous avons effectué une rando photos avec Gil Streichert accompagnateur en montagne.

Un spectacle magnifique s'est offert à nous...un combat de bouquetins ! Nous avons pu les photographier sous toutes les coutures. En juin, enfin nous nous sommes retrouvés à la maison familiale de Rioclar autour d'un succulent repas. L'après-midi, Eliette et Jean Michel Aubert nous ont fait danser en jouant tous les styles de musique. Cette année pour notre voyage de fin de saison, nous avons mis le cap sur l'Italie. Après un repas traditionnel piémontais, nous avons visité la forteresse de Vinadio puis quelques achats à la coopérative de producteurs à Demonte ont clôturé la journée. En automne, les ateliers mémoire ont repris au Lauzet tous les mardis matin. Grâce au partenariat avec la CARSAT sud Est, les aînés peuvent entretenir leur vivacité d'esprit en effectuant la « gym des neurones »

La dernière sortie en autocar s'est déroulée à Charance où nous avons visité l'écomusée. Une démonstration de la fabrication d'un sabot d'antan a été réalisée devant nous...des formidables machines et outils anciens que certains ont eu le plaisir de revoir. Puis pour le repas, nous nous sommes dirigés vers la ferme auberge des Clarines pour le traditionnel repas de « la chèvre salée ». Un accueil authentique et toujours sympathique nous est réservé par la famille Barban qui nous reçoit depuis de nombreuses années maintenant...



Rando à Saint Ours

Atelier équilibre



### Prochaines animations

Décembre : atelier cuisine « confection de gâteaux et entremets » pour la fête de fin d'année des écoles du RPI Le Lauzet Ubaye / Méolans Revel.

**CONTACT** : une idée, une suggestion... Céline 04 92 81 94 08 ou [ccas.meolansrevel@orange.fr](mailto:ccas.meolansrevel@orange.fr)

## Quelques chiffres de l'INSEE

Ubaye-Serre-Ponçon :

- 309 résidences principales,
- 406 résidences secondaires ou logements vacants
- 764 habitants, dont 712 bulletins individuels (n'est pas compris la population comptée à part recensée dans d'autres communes, les étudiants par exemple) et 52 personnes recensées en communautés (Résidence du Lac)

La population est en constante progression.

Le nombre de résidences principales a augmenté.

Le taux de **scolarisation** chute fortement dès la tranche d'âge de 18 à 24 ans. Par contre le pourcentage des diplômés a augmenté (CAP, BEP, BAC et diplôme de l'enseignement supérieur).

Les différents **secteurs d'activités** de notre commune :

- Agriculture : 19,3%
- Industrie : 10,1%
- Construction : 10,1%
- Commerce, transport, services divers : 47,1%
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale : 13,4%



**Merci de votre participation au recensement effectué en début d'année.**

Nos agents recenseurs et notre coordinatrice l'ont établi avec une méthode TEST visant à une télédéclaration. La rapidité et l'efficacité leur a été reconnu.

Il est nécessaire pour connaître le nombre de personnes qui vivent en France et dans notre commune.

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

## LES TEMPS FORT 2019

Fête votive les 14 et 15 Août,  
à La Bréole



Faites du Lac à la Plage  
de Saint Vincent les Forts



Marché Estival



Voiles d'en haut



Rallye Monte-Carlo 2019



Spectacle du 14 Juillet,  
Plage de Saint Vincent les Forts

## DES FORÊTS COMMUNALES RIGOREUSEMENT GÉRÉES

La commune d'Ubaye-Serre-Ponçon, possède depuis la fusion de 2017 trois forêts soumises au régime forestier et confiées en gestion à l'ONF. Pour autant cette délégation obligatoire implique la municipalité dans une gestion patrimoniale, conservatrice et économique en étroite collaboration avec l'ONF. Les coupes de bois et les travaux d'entretien et sylvicoles sont soumis chaque année à l'approbation du conseil municipal. La forêt qui mérite une attention tout au long de l'année par ses « jardiniers » (ONF, exploitants, commune) n'est pas vraiment comparable à un jardin potager. La gestion de la forêt se mesure sur une période d'au moins cinq à sept générations. C'est pourquoi, l'ONF propose un plan de gestion tous les vingt ans. Il s'agit d'une véritable feuille de route, appelé « aménagement forestier » **Ce plan de gestion est actuellement en cours d'étude pour être opérationnel de 2020 à 2030.**

Les trois forêts d'Ubaye-Serre-Ponçon décrivent en 1999 :

	Forêt de St-Vincent-les-Forts	Forêt Bureau Aide Sociale	Forêt de la Bréole
Surface	875 ha dont 699 ha boisés	24,6 ha	9,43 ha
Altitudes	789 à 2500 m	1200 à 1530 m	1200 à 1300 m
Mélèzes	49%		27%
Sapins	21,1%		5%
Epicéas	6,3%		
Pins Sylvestre /Noirs	7,5%	13%	32%
Hêtres	11,6%	72%	24%
Divers	4,5%	15%	12%
<b>Production moy. Ha./an</b>	<b>4,2 m<sup>3</sup></b>	<b>2,5 m<sup>3</sup></b>	<b>2,5 m<sup>3</sup></b>

*La répartition des essences est celle constaté en 1999. La situation actuelle sera connue à l'issue du recensement ONF.*

**Un plan de gestion pour les 20 ans à venir.** Les techniciens forestiers viennent d'engager un grand travail de recensement de l'existant de nos trois forêts et vont proposer un nouveau plan de gestion de 2020 à 2030. Le prochain conseil municipal aura dès mai 2020 la lourde responsabilité des orientations forestières à venir. Le principe instauré par l'Etat est de garantir la ressource en bois pour les générations à venir. Ainsi, l'ONF veillera dans ses propositions, à ne pas exploiter plus de bois que la forêt ne peut produire sur une période de vingt ans. Le tableau ci-dessus décrit les potentiels d'exploitation qui avaient été prescrits en 1999. Il semblerait que ces préconisations aient été respectées, mais attendons les résultats du recensement en cours..

La commission forêt a rencontré récemment l'ONF pour définir les grandes orientations. Les forêts du bureau d'aide sociale et celle de La Bréole sont de type traditionnelles à faible enjeu. La forêt de Saint-Vincent-les-Forts paraît plus complexe à appréhender, tant les enjeux sont forts et divers. La municipalité préconise une gestion sylvicole ambitieuse des mélèzes. Les mélèzes dont l'âge de récolte optimal se situe autour de 140 ans seraient fortement concurrencés par une régénération naturelle des sapins. Il convient aussi de trouver un équilibre voire la symbiose entre la forêt et le pastoralisme (bovins) sans oublier les activités de plein air.

Guy Kletty

Les forêts communales sont une richesse. Du moins une richesse écologique, car les bilans financiers sont en berne depuis quelques dizaines d'années. La forêt est un partenaire silencieux de la protection de la vie ne serait-ce que par l'absorption du CO2 que nous produisons. Elle nous protège aussi des glissements de terrain et autres cataclysmes et nous invite à la contemplation et au ressourcement. La municipalité s'engage en une gestion réfléchie par des récoltes ciblées et des travaux sylvicoles continus.

## LA FORÊT DU BUREAU D'AIDE SOCIALE DE LA BRÉOLE

La forêt d'Ubaye-Serre-Ponçon se compose des 875 ha situés sur les hauteurs de Saint-Vincent-les-Forts et des 9 ha situés à La Bréole. Particularité locale, une parcelle forestière de 24 ha attribuée au bureau d'aide sociale de La Bréole attire notre attention. Nous avons consulté les archives de ce bureau d'aide sociale pour connaître l'historique. Cette société publique de bienfaisance qui venait en aide aux personnes nécessiteuses de la commune tirait tous ses revenus du produit de la location de terres agricoles, qu'elle attribuait tous les 9 ans par adjudication. Lors de la séance de décembre 1978, les huit délégués ont approuvé la proposition de la commune d'échanger 1,91 ha de champs du secteur « le Collet » contre 24 ha de forêt à Pra-Long. Le maire PASCAL Laurent également président du bureau de bienfaisance programait d'y implanter un lotissement de 18 lots. Extrait du compte rendu : les délégués « considérant qu'il est de l'intérêt de chacun de favoriser l'établissement d'un lotissement communal, et que la valeur de la parcelle (de forêt) proposée par le conseil municipal est certaine et ne fera que s'accroître avec la pousse des bois » Force est de constater que les délégués étaient bons gestionnaires. Plusieurs coupes de bois ont contribué au budget, et notamment la vente de hêtre en mai 2019 a rapporté 6 055 €.

Quarante ans plus tard, le lotissement « le Collet 1 » est en place et a été agrandi par « le Collet 2 ». Le bureau de bienfaisance renommé plus tard « bureau d'aide sociale » a semble-t-il été transformé en Comité Communal d'Aide Sociale en 1981. Ce CCAS est aujourd'hui totalement intégré dans le budget communal et conserve ses missions d'aide sociale.

A la lecture des comptes rendus trimestriels du bureau de bienfaisance depuis 1900 jusqu'en 1981 on mesure l'évolution sociale de notre population. A chaque séance, il était question d'attribuer diverses aides financières en « secours aux indigents ; assistances aux femmes en couches ; assistance médicale etc. » En 1878 par exemple, 80 bénéficiaires de La Bréole ont perçu entre 7 et 55 anciens francs.

Reconnaissons aujourd'hui que, malgré la persistance de sérieuses disparités, nos institutions de solidarité sociale contribuent à un bien être partagé.

Guy Kletty

## « IL Y A UNE LIMITE A TOUT »

**S'il existe aujourd'hui une contestation de limite communale avec un habitant de La Bréole ce n'est rien au regard de ce qu'ont connu pendant des siècles la commune de Saint-Vincent et celle voisine, Le Lauzet.**

Tout commence en 1388 où les communautés de la vallée de l'Ubaye jusqu'au Lauzet firent allégeance volontairement au Comte de Savoie Amédée VII dit le Comte rouge. On a appelé cet événement la « dédition ». Cela a eu pour conséquence une nouvelle limite de frontière entre la Savoie et non pas la France mais la Provence (qui ne devint française qu'en 1481). Pour ce qui nous intéresse la limite passait au bord du pré du clot du dou, non loin de la cabane en bois actuelle, une mission de bornage ayant eu lieu en 1419. Tout ce territoire deviendra français en 1713 par le traité d'Utrecht.

Au 17<sup>e</sup> siècle la communauté de Saint-Vincent est criblée de dettes. En ces temps de guerre et d'instabilité permanente elle devait s'acquitter de lourdes charges. Quand les troupes royales passaient la communauté devait fournir fourrage et nourriture pour les bêtes et les hommes. Elle empruntait donc de l'argent qu'elle ne pouvait rembourser tant le passage des troupes était fréquent. Il y eut donc un jugement rendu le 9 août 1639 par Monsieur de Champigny, conseiller du Roi, intendant de police et de justice du Comté de Provence. Il réunit des experts pour estimer les propriétés communales de Saint-Vincent, vérifier les limites et les affecter au paiement des dettes de la communauté. La Montagnette, « pré balaour » (pré balout) et « pré de peyre » (la pierre) furent cédés à Monsieur du Chaffaut. Le bois noir, le clot du dou, les sagnes du col, le chatelard et le bois des « trass lou pas » donnés en paiement à Monsieur Antoine Savornin. Quant aux bois et terrains de « Fayenc » (bois du foin « le Fein »), terre Tronchet, Peyras et « rocher dessous le fort », ils sont attribués à la famille de Lautaret (du Lautaret).

Comme on peut le constater c'est une grande partie du patrimoine communal de Saint-Vincent qui est cédé à cette époque. Tout le domaine qui touche Le Lauzet est « travaillé » ou donné en pâture aux animaux des habitants de la Mandaisse (au 19<sup>e</sup> siècle le hameau est orthographié « l'allemandeisse »)

Au 18<sup>e</sup> siècle la communauté de Saint-Vincent rachète peu à peu les propriétés citées plus haut, sauf celles de Mr de Lautaret qui refusa de les céder.



### Un procès retentissant opposant Saint-Vincent et le Lauzet.

Mais l'habitude était prise et les habitants de la Mandaisse continuèrent de faire pacager leurs troupeaux. Il y eut ainsi au long du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle toute une série de contestations de limites entre les communes de Saint-Vincent et du Lauzet qui aboutit en 1840 à un procès retentissant entre les deux communes, Saint-Vincent ayant pris un avocat célèbre à l'époque, Maître Tholozan d'Embrun. Sa plaidoirie a été imprimée à Aix-en-Provence et toujours lisible aux archives départementales. La commune de Saint-Vincent gagne le procès et la commune du Lauzet se résigne à ne pas faire appel. Les relations entre les deux communes sont fraîches. En 1843 le Préfet des Basses-Alpes oblige les communes du département à délimiter les bois communaux (arrêté du 19/07/1843). Les travaux devaient commencer en octobre 1843 mais une importante quantité de neige les en ont empêché. L'opération est renvoyée au 2/09/1844. Comme les bois communaux de Saint-Vincent touchaient ceux du Lauzet, on leur avait demandé d'être présents ce jour-là. Le Maire et le conseil municipal (du Lauzet) refusèrent de s'y rendre et la délimitation se fit sans eux, sous l'autorité d'Auguste Clément, arpenteur forestier. Ce procès eut pour conséquence l'appauvrissement et le déclin du hameau de la Mandaisse qui se voyait privé d'une partie du territoire, vitale à son économie.

La commune de Saint-Vincent avait certes gagné son procès mais elle en est sortie ruinée et a été obligée de faire un emprunt de 6 000 francs en 1886 pour équilibrer son budget et faire face au remboursement de la dette.

La dernière délimitation des deux communes que l'on espère définitive eut lieu en 1879. Heureusement depuis ce temps-là, beaucoup d'eau a coulé sous le pont du « pas de la tour » et les relations entre les deux communes se sont normalisées.

Le petit historien...

# LA VIE DE NOS PITCHOUNS

Voyage à Crupies, maternelles et CP



Fête du jardin

## SI L'ÉCOLE EST...

**Si l'école est un lieu d'apprentissage des matières fondamentales telles que lire, écrire, compter, une de ses missions au programme (EMC éducation morale et civique) est aussi de former les citoyens de demain. Il nous a paru fondamental d'impliquer concrètement les enfants dans la vie de la cité. C'est ainsi que le premier conseil municipal a vu le jour en décembre 2018.**

Dans la même intention il nous a semblé important d'inculquer aux enfants le devoir de mémoire en les faisant participer activement aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, l'occasion de les faire réfléchir sur le prix et la valeur de la paix. Nous sommes fières de constater que les enfants viennent nombreux pour lire, chanter ou seulement être présents et que leurs parents les accompagnent à ces cérémonies.

La CCVUSP organise toujours une classe de découverte à Paris pour les élèves de la vallée de l'Ubaye. L'objectif de ce séjour étant de faire se rencontrer les enfants des différentes écoles et de leur faire découvrir le patrimoine de la capitale.

En mai 2019 la classe de CM1 CM2 a donc pu visiter la tour Eiffel, Le Louvre, le Quai d'Orsay, la cité des sciences...

Quand aux élèves de la Section Infantile/CP, ils ont pu approfondir leur éveil musical par un séjour à Crupies dans la Drôme. Ils ont aussi appris à herboriser et reconnaître les plantes bonnes pour la santé.

Cette belle année scolaire a encore été riche en échanges et réflexions sur notre environnement.

C'était d'ailleurs le thème du décroisement qui s'est conclu par la désormais traditionnelle fête du jardin et qui nous a permis d'obtenir le label international « éco-école ».

Catherine Monot, notre intervenante en histoire de l'art depuis 7 ans maintenant a présenté tout le travail réalisé depuis toutes ces années et valorisé les créations et l'implication des enfants dans ce projet qui s'adresse une fois de plus aux valeurs fondamentales. Catherine Monot, notre intervenante en histoire de l'art depuis 7 ans maintenant a présenté tout le travail réalisé depuis toutes ces années et valorisé les créations et l'implication des enfants dans ce projet qui s'adresse une fois de plus aux valeurs fondamentales.

Les enfants ont joué une pièce de théâtre alliant musique et chant dans laquelle chacun a trouvé sa place. Ils ont aussi exposé des créations plastiques et des objets imaginés avec des matériaux recyclés, des fours solaires, des jeux sur le tri à destination des parents.

Nous avons aussi participé à une initiative proposée par l'association « Lire » et l'association SOLIDARITAT qui accompagne les demandeurs d'asile résidant à Barcelonnette. L'idée était de donner envie aux enfants des écoles de la vallée de l'Ubaye d'aller à la rencontre de ces jeunes hommes arrivés d'ailleurs. Quoi de plus joyeux que la cuisine pour créer des échanges et des liens chaleureux.



Voyage des CM en mai 2019 à Paris

Cette aventure a abouti à la création d'un livre de recettes intitulé « FAIM DE NOUS » qui a été distribué à chaque enfant ayant participé au projet !  
 A l'initiative de Valérie Masse et l'équipe de soignants et d'accompagnants de « La Résidence du Lac » le premier festival de CANNES a vu le jour en juillet.  
 Là encore, l'idée était la rencontre, cette fois inter-générationnelle. En effet, les résidents ont confié aux enfants des cannes basiques. Le challenge était de les décorer avec une contrainte de taille : elles devaient rester opérationnelles. Défi relevé haut la main par les enfants ! Un jury composé de résidents a attribué 3 prix. La canne d'or a été attribuée à Jessica Sarlin pour sa « CANNE à pêche » !  
 Nous sommes heureuses d'accueillir Fabienne Borel, nommée à titre définitif dans la classe des CP/CE. L'équipe pédagogique est enfin stabilisée et les projets engagés vont pouvoir continuer à prospérer avec la même philosophie.  
 Le thème de notre décroisement est cette année SOLIDARITES.  
 Celui-ci nous permettra de continuer à travailler « le vivre ensemble » au sens large.

**Grâce à l'implication sans faille du conseil municipal nous pouvons d'ores et déjà réfléchir à un projet de classe de découverte pour le printemps pour les 3 classes.**

*Véronique Marien, Odile Ghelab*

Véronique Marien, Fabienne Borel et Odile Ghelab



## PROJET DU CENTRE AÉRÉ

A l'époque de la suppression de la semaine scolaire à cinq jours (et de ses fameux TAP), la municipalité avait fait le choix de créer un accueil périscolaire les mercredis matins. Ce service était financé par la commune et géré par ses employés. Aujourd'hui, suite aux conséquences de la réforme territoriale (fusion de nos communes et rattachement à la vallée de l'Ubaye), nous n'avons plus la compétence relative à la gestion d'une telle structure. Celle-ci est donc vouée à disparaître.  
 Afin de palier au manque que pourrait générer une telle suppression, deux parents d'élèves, Elodie Milliere et Laetitia Girard, ont pris l'initiative au printemps dernier de créer une nouvelle structure. Celle-ci devrait voir le jour en début d'année 2020 sous forme d'un centre aéré (association loi 1901) accueillant les enfants de 3 à 11 ans. Suite à un sondage réalisé auprès des parents de plusieurs communes (Ubaye-Serre-Ponçon, Montclar, Le Lauzet, et Rioclar) il est envisagé d'accueillir jusqu'à une cinquantaine d'enfants. Après accord de la Mairie et de l'équipe éducative, ce centre aéré sera basé à l'école de La Bréole (seul bâtiment communal aux normes permettant de recevoir des enfants en bas âge). Dans un premier temps, cet accueil fonctionnera le mercredi toute la journée. Par la suite, l'association souhaite élargir ce service aux samedis puis également aux vacances scolaires, ce qui permettrait éventuellement d'ouvrir la structure aux enfants de vacanciers.  
 La commune, qui salue cette initiative et en remercie les instigatrices, apportera bien sûr tout son soutien pour que ce projet perdure.

*Stéphane CLERJON*

Les enfants du C.M avec Mr le Maire



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Durant l'année scolaire 2017/2018, Véronique Marien (institutrice du Lautaret) a lancé le projet du "conseil municipal des enfants". Celui-ci s'inscrit dans le projet éducatif global de nos deux écoles et a pour but de sensibiliser les enfants au fonctionnement de la municipalité, de leur apprendre à travailler, réfléchir et prendre des décisions ensemble... Le tout dans un fonctionnement démocratique.

À plusieurs reprises les élèves ont été reçus en Mairie par des élus afin de faire part de leurs interrogations, projets et souhaits concernant l'avenir de la commune. Ils ont ainsi, entre autres, donné leurs avis sur le projet de réaménagement du terrain de foot de la Grave (skate park) et choisi des nouveaux jeux extérieurs pour le village de La Bréole.

En ce début d'année scolaire, ce projet suit son cours avec l'élection de nouveaux conseillers remplaçant ceux partis au collège. Le lien entre la mairie et le conseil des enfants sera bien sûr maintenu tout au long de l'année, avec probablement de nouvelles rencontres et échanges.

# LES NOUVEAUX ACTEURS



## FRÉDÉRIC, MÉLANIE & MORGAN UNE FAMILLE DANS LE BAIN !

Le nouveau parc aquatique de la plage de Saint-Vincent n'est pas passé inaperçu cet été.

**Un bel investissement à l'initiative d'une famille, les JEAN de Montclar.**

**Nous les avons rencontrés...**

**Frédéric (dit Fred) vous avez fondé avec vos deux enfants la société AQUA SPLASH. Comment vous est venue cette idée ?**

« C'est mon fils Morgane qui m'a parlé de ce concept à la mode déjà présent côté Durance. Alors je me suis dit qu'il pourrait trouver sa place en Ubaye. J'ai consulté la municipalité et le syndicat du lac qui ont retenu mon dossier après l'avoir bien étudié »

**Morgan JEAN 22 ans :**

« Etudiant dans les métiers du sport, j'ai effectué l'été 2018 un stage sur ce type d'installation à Savines-le-Lac. Dans le cadre de mes études j'ai ensuite présenté de façon fictive ce type de projet. Grâce à l'aide de mon père et de ma sœur ce projet est finalement devenu réalité. J'ai donc eu l'occasion de mettre en pratique mes connaissances en organisation du sport, en éducation, animation et secours aquatique. »

**Mélanie JEAN 26 ans étudiante :**

« J'ai été enthousiasmée par l'idée de mon frère et le soutien de notre père. Je leur ai donc proposé d'apporter mes compétences en matière de montage financier, étude de marché et autres obligations administratives. Je travaillais le dossier depuis l'Espagne où j'étudie. Un contre la montre qui s'est conclu par l'ouverture du site le 23 juin. »

**Comment avez-vous été accueillis par les estivants, les habitués de la plage et les autres professionnels du site ?**

**Fred JEAN :** « Nous avons travaillé en toute sérénité et en harmonie avec les autres prestataires. Je crois que notre activité a été complémentaire pour l'animation du site. L'activité ayant été conforme à nos prévisions nous nous sommes engagés à la poursuivre l'été 2020. Nous réfléchissons d'ailleurs à agrandir ou du moins améliorer notre base.

*Propos recueillis par Guy Kletty*

## UNE ÉPICERIE À LA BRÉOLE « L'ÉPI-CENTRE »

**La Bréole a enfin retrouvé une épicerie !!**

En effet les propriétaires de la Cabane à Pizza, devant la demande grandissante des habitants ont décidé d'ouvrir une franchise Proxi en plein centre du village, La centrale Carrefour et ses prix très attractifs a emporté l'adhésion de Christophe et Soizic.

Cette épicerie a tout d'une grande, on y trouve des produits de première nécessité mais également à votre disposition un immense choix de produits locaux, des légumes frais qui proviennent de chez Hapian (livraison quotidienne), du gaz en partenariat avec Antargaz et des nouveautés qui répondent à la demande des habitants

Un service au top : une livraison à domicile dans tout Ubaye Serre-Ponçon pour les commandes supérieures à 30 €, à réserver la veille

**Deux temps pleins y travaillent pour une ouverture maximale de 7h30 à 12h30 et de 15h à 20h tous les jours !**

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site : [www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr)

NB/OG



## AURÉLIE SAGNOL

**est installée depuis le mois d'août 2019 à La Rouvière**

Nous la laissons nous expliquer son activité :

« Je propose des massages bien être, des soins énergétiques, ainsi que des relaxations sonores avec différents instruments intuitifs (tambour chamannique, carillon koshi, bol tibétain) à domicile.

Je fais aussi de la création d'attrapes rêves ».

## MOVIN'COIFF, VOTRE COIFFEUR À DOMICILE

Florent Charbonnier, installé à Ubaye Serre-Ponçon vous propose les services de coiffure et barbier à votre domicile. Installé depuis février 2019, Florent vient chez vous avec tout son matériel

de coiffure et vous propose les mêmes services qu'un salon de coiffure classique. Cette prestation s'adresse à tous : un véritable gain de temps ! Les avantages de ce service : gain de temps, service personnalisé. Les déplacements sont gratuits dans un périmètre de 40 km.

Pour Florent c'est bien plus qu'un service de coiffure : « Prendre le temps avec chaque client, répondre à ses attentes coiffure le tout dans une atmosphère cosy ». Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site [www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr)



## CABINET D'OSTHEOPATHIE UBAYE-SERRE-PONÇON

Aléxia Montagné et Jules Guardiola ont installé leur cabinet d'ostéopathe au Cercle Républicain au Lautaret en Novembre, anciennement le local de la communauté de commune et plus récemment occupé par l'Atelier de Doudou et le bureau de l'ADMR. Alexia a été diplômée en 2014 par l'école Atman (06). Elle s'est également formée en massages Thaïlandais en 2018 (école Wat Po à Bangkok). Jules est diplômé d'état d'ostéopathe à l'IFOGA Avignon (84) en 2017 et passionné de Cupping thérapie (ventouse). Ils ont été collaborateurs et remplaçants sur différents lieux et dernièrement dans le Queyras avant de poser leurs valises sur notre territoire. Ils sont venus s'installer pour y vivre et y travailler.

C'est en explorant la campagne autour de Gap qu'ils ont découvert notre commune et ont eu un coup de cœur. De plus, l'opportunité d'avoir à la fois une proposition pour un logement et un local professionnel était de bon augure. Aléxia nous explique sa profession : « Il y a 3 principaux aspects dans notre métier :

- l'aspect social autour de la rencontre,
- l'aspect sensorielle avec la découverte tissulaire de chaque individu
- la recherche, la compréhension du schéma corporel du patient afin de trouver les outils les plus efficaces pour soulager ses motifs de consultation.

Nos pratiques sont très douces et variées, nous nous adaptons toujours aux besoins du patient et sommes capables d'utiliser l'outil structurel (cracking), ou de l'ostéopathie crânienne, faciale, digestive, psycho émotionnelle énergétique, etc... »

Ils sont ravis de l'accueil qui leur a été fait, chaleureux, avec beaucoup d'entrain des gens de manière générale.

Ils accueillent tout public, notamment les nourrissons, les femmes enceintes, les sportifs, les enfants.

*La séance dure 45 minutes.*

*Le cabinet a un accès pour les personnes à mobilité réduite.*

Aléxia et Jules vous reçoivent les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h.



Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site [www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr)



### CORALIE GIRAULT

Coralie Girault s'est installée il y a un an avec son compagnon, dans une maison du lotissement « les résidences du Lautaret ».

Elle y a installé le siège de son entreprise qu'elle nous fait découvrir en réponses à nos questions

**D'après votre carte de visite vous êtes « coach et formatrice PNL ». Pouvez-vous nous en dire plus ?**

*Je suis diplômée en coaching individuel et collectif et je propose mes services d'accompagnement au management, à la communication managériale et au « management libéré » dans les entreprises. J'interviens aussi auprès des personnes individuelles qui souhaitent un soutien pour surmonter leurs phobies, leur mal être, leur manque de confiance ou autre..*

**Recevez-vous vos clients à votre domicile ?**

*Non je ne pratique pas à domicile. J'ai mon cabinet à Gap (45 rue Carnot) et je me rends chez mes clients en privé ou en entreprise. Etant aussi formatrice diplômée j'organise des stages et séminaires dans la région PACA.*

**Avez-vous toujours exercé ce métier d'accompagnateur ?**

*Non j'ai des expériences diverses à mon actif. J'ai travaillé en office de tourisme et en tour opérateur et j'ai géré un centre de vacances à Chorges. Au cours de ces missions j'ai pris conscience du besoin d'accompagnement dans les entreprises, les administrations et les individus.*

**Pourquoi ou comment avez-vous décidé de poser vos valises dans notre village ?**

*A vrai dire je connais La Bréole et Saint-Vincent depuis longtemps. J'ai passé ma jeunesse à Espinasses et un de mes aïeux a été maire de La Bréole. J'apprécie particulièrement le dynamisme qui transparait ici.*

*Informations recueillies par Guy Kletty*

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site [www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr)

# LES NOUVEAUX ACTEURS

## RESTAURANT ET BAR À VIN LE MOSS

**Depuis janvier 2019, un restaurant et bar à vins ouvre ses portes à la Bréole, commune d'Ubaye-Serre-Ponçon,**

Après quelques années de recherche de local et de démarches administratives notamment le programme LEADER, les 3 associés Olivier et Mathilde Martin et Stéphane Meuriot ont enfin trouvé un lieu pour faire éclore leur projet : un restaurant cosy et authentique et un bar à vin achalandé par des producteurs locaux et découvertes d'ailleurs.

Quelques travaux plus tard, dont notamment une remise aux normes par la mairie, le Moss vous propose une carte authentique sur ardoise, ce qui permet un changement régulier des mets à base essentiellement de produits locaux et de saison.

Ce restaurant à la décoration soignée s'intègre parfaitement dans son environnement. Le restaurant a permis la création de 2 emplois à temps plein et d'un mi-temps.



Tout au long de l'année des concerts sont proposés pour le plus grand plaisir de la clientèle des fidèles. Vous pouvez suivre la programmation en consultant la page facebook Le Moss

**Quelques évolutions et surprises sont à venir en 2020... Affaire à suivre et à déguster !!!**

NB/OG

## EPICERIE DU LAC : interview de Cédric BERTHOCHIO

**Bonjour Cédric, vous avez repris cet été l'épicerie à la plage de St Vincent, pouvez-vous vous présenter (qui êtes-vous ? d'où venez-vous ?...):**

*Je m'appelle Cédric BERTOCHIO, je suis né à Gap le 31 mars 1978 et je suis originaire et toujours habitant de Théus, un petit village des Hautes-Alpes à la frontière des Alpes de Haute Provence.*

**Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans cette activité ? Que faisiez-vous avant ? :**

*J'ai été comptable dans un cabinet de comptabilité pendant près de 20 ans et la vie de bureau commençait à me peser. Je me suis mis à réfléchir à un changement. En cherchant sur internet, je suis tombé par hasard sur l'annonce de la vente de ce fonds de commerce, et j'ai sauté sur l'occasion pour un changement de vie professionnelle radical.*

*J'ai toujours voulu monter une entreprise familiale, et l'acquisition de ce commerce a été l'occasion de travailler en famille car mon père et ma femme travaillent avec moi. J'ai également 2 enfants de 11 ans et 14 ans qui pourront prendre la relève d'ici quelques années.*

**Comment s'est passée cette première saison ? :**

*La saison s'est passée correctement bien qu'elle a été longue à démarrer et qu'elle a été écourtée par le manque d'eau.*

**Des projets pour le futur concernant ce commerce ? :**

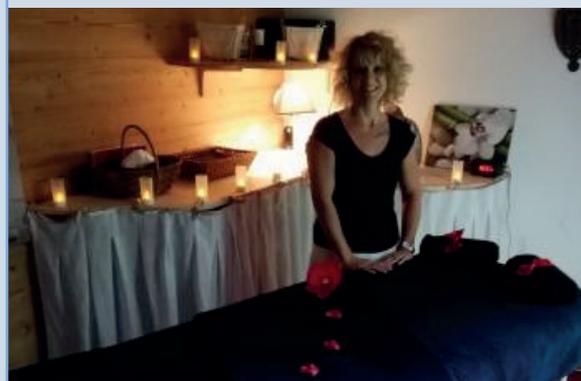
*N'étant pas du métier, j'apprends chaque jour et je compte développer le commerce pour satisfaire au maximum les clients, les locaux comme les vacanciers.*

Informations recueillies par Stéphane CLERJON



## Nathalie RUIZ Soins et bien être

Nathalie Ruiz originaire de Haute-Savoie, mère de deux enfants elle s'est installée en 2017 à L'Auchette et exerce la profession de praticienne de massage bien-être, de réflexologue (stimulation des zones réflexes des pieds et des mains), d'énergéticienne (soins thérapeutiques par transmission d'énergie) et Reiki. Diplômée depuis 13 ans à l'issue de formations notamment à Thalatherme à Gréoux-les-Bains elle pratique à domicile ou dans son cabinet à Montclar.



Pour en savoir plus :  
rendez-vous sur le site  
[www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr)

Informations recueillies par P.M. Estrayer

## ATELIER DU CLÔT LA CIME, SAVONNERIE

### Depuis Août 2019, Cécile vous accueille dans son atelier/boutique à La Bréole

Cécile Agnoli, 39 ans, après avoir vécu à Aix en Provence et être venue de nombreuses fois à La Bréole, c'est en famille qu'elle s'installe sur notre commune, Route de Boneisse, aux ateliers relais. Elle aspire à un changement de vie, plus sereine, accompagné d'une reconversion professionnelle.

#### Pourquoi la savonnerie ?

Dans sa vie de maman, elle était à la recherche de produits plus naturels et de qualité. C'est à ce moment-là qu'elle s'est essayée à la fabrication de savon. Très vite elle s'est projetée pour en faire bénéficier un plus large public et se former. Elle possède le Titre de savonnier, (université européenne des saveurs et des senteurs de Forcalquier (04)). C'est avec l'aide de son conjoint et en famille que le local a été très joliment aménagé pour l'atelier de fabrication et boutique.

Cécile fabrique des savons solides qui peuvent être utilisés pour tout le corps, le visage et les cheveux.

« J'utilise la méthode de saponification à froid, qui est artisanale et ancestrale, sans cuisson qui permet de préserver les propriétés des ingrédients. Mes savons sont à base d'huile et beurre végétaux, sans huile de palme, ils sont colorés avec des argiles et des ocres naturelles et parfumés aux huiles essentielles.

Ils sont tous très doux pour tous types de peaux, même les plus sensibles. Ils lavent, nourrissent et hydratent.

Les ingrédients sont tous issus de l'agriculture biologique. Je privilégie le local et les circuits courts (huile olive du 04). »

**La gamme de savon va ensuite s'étendre, elle projette de fabriquer des baumes à lèvres et corps ainsi que des bougies. Cécile est satisfaite de son installation.**

Les premiers mois ont été prometteurs tant au niveau de la clientèle touristique que locale.

Vous pouvez retrouver les produits de Cécile en vente directe, à la Maison de Pays de Jausiers et sur divers marchés mais également sur le Web.



Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site [www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr)



## MAIS QUI EST LAURENT CLAISSE ?

**Laurent est l'un de nos concitoyens depuis 5 ans maintenant, résidant dans le hameau de La Garde.**

Il a créé une EURL de paysagiste / jardinier en 2003. Ce fervent de nature a un parcours atypique. Sa formation initiale est celle de professeur de sport. Il a été guide en eaux vives de nombreuses années, le temps de se façonner un véritable intérêt pour l'eau sous

toutes ses formes et de se sensibiliser aux problématiques de cette richesse. Pour être acteur de la protection et de la préservation de l'eau, Laurent a suivi une formation de technicien des cours d'eau. Il a ensuite suivi quelques formations en élagage, maçonnerie, plomberie. Ses préoccupations écologiques l'ont amené à se former à l'assainissement par filtre plantés. Les plantes servent de support aux bactéries qui favorisent l'épuration des eaux. Ceci est une solution écologique et naturelle pour les habitations situées loin des stations d'épuration communales. Ce système d'assainissement non collectif peut être réalisé même en altitude ( Une installation similaire a été effectuée par Laurent dans un gîte à Maljasset.)

### Ses préoccupations ne s'arrêtent pas là!

Si vous avez envie de passer aux toilettes sèches ou à la récupération d'eau de pluie, Laurent pourra vous proposer des solutions et assurer la fabrication et l'installation de ces toilettes du futur!

Plus généralement, l'entreprise située à La Garde propose l'entretien et l'aménagement de jardins, toujours dans le respect de l'environnement, par la plantation de plantes généralement indigènes, peu voraces en eau, la construction ou la réfection de murs en pierre, clôtures en bois et travaux en montagne... Laurent a à cœur d'utiliser ce que la nature lui met à disposition, alliant ainsi esthétique et écologie.

O.G

## LE PANIER DU BON SENS Interview de Cécilia DINARDO

**Bonjour Cécilia, votre petite famille s'est installée en juin 2018 au Lautaret, pouvez-vous nous en dire plus sur vous ? :**

Je suis originaire de Grasse, j'ai grandi entre le Var et région parisienne. Puis j'ai vécu de nombreuses années à Barcelonnette pour enfin emménager au Lautaret avec Rémi mon conjoint et nos deux enfants.

**Parlez-nous de votre activité, le « Panier des bons Sens » ? :** Je fabrique et vends des préparations à base de végétaux (conserves de soupes, plats préparés, compotes, préparations à base de fruits...). Je propose aussi un service de traiteur. Je ne travaille qu'avec des produits issus d'agriculture biologique et je favorise au maximum la filière locale. Pour l'instant nous vendons nos produits sur le marché de Gap.

On peut aussi les trouver à la Maison de Pays de Jausiers, à la Sphère Bio de Barcelonnette et à la Ferme aux Saveurs de Monclar.

**Comment est née cette entreprise ? :** Elle est née de plusieurs expériences professionnelles (maraichage, transformation alimentaire...), de rencontres et de voyages (Woofing agricole au Costa Rica). Fruit de tout cela, le Panier des Bons Sens est né en 2014 avec une réelle volonté de s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'homme et de l'environnement...

**Des évolutions pour l'avenir ? :** Maintenant nous travaillons à deux, avec Rémi. Il s'occupe entre autres de la production d'une partie des légumes et plantes que nous transformons. On aimerait bien développer encore plus cette partie de l'activité.

Ensuite, nous nous sommes lancés dans des travaux pour créer un laboratoire de transformation dans notre nouvelle maison au Lautaret. Rémi est aussi accompagnateur en montagne, on pourrait développer une activité reliant la randonnée, la cueillette et la transformation. Enfin, pourquoi ne pas aussi donner des cours de cuisine...

Stéphane CLERJON



## LA VINCIANE

### Interview de Maxime MUSSO et Robin CHARRIEAU

**Bonjour Maxime et Robin. Vous vous êtes lancés en 2019 dans une nouvelle aventure, pouvez-vous avant tout nous parler de vous ? :**

*Nous sommes tous les deux originaires du pays (de Montclar pour moi et de Seyne pour Maxime), on a vécu de nombreuses années dans la région, puis nous sommes partis chacun de notre côté pour nos études... mais le "mal du pays nous a rattrapé" et nous sommes revenus dans nos montagnes.*

*Ici, à 29 et 30 ans, il nous a fallu trouver quelque chose pour travailler... De là, est née l'idée de créer ensemble une entreprise.*

**Pourquoi se lancer dans la confection et la vente de liqueurs ? :**

*C'est un produit qu'on apprécie tous les deux... Mais bon, c'est avant tout l'amour de nos montagnes et la volonté d'entreprendre grâce à toutes les richesses qu'on y trouve qui nous ont motivés.*

**Et donc, ça consiste en quoi la Vinciane ? :**

*L'idée est de fabriquer nous-même et de commercialiser des liqueurs à base de plantes et de fruits. Nous sommes installés à St Vincent où nous avons rénové un local au cœur du village. Tout est conçu par simple infusion de fruits et de plantes dans de l'alcool agricole, du sucre et rien d'autre ; bref une recette "comme à la maison"... Nous avons six parfums : menthe, génépi, hysope, mélèze, thym et framboise (prochainement citron et coing).*

**D'où viennent vos produits ? :**

*Certaines plantes sont cueillies directement en montagne (mélèzes de St Vincent, menthe...), d'autres viennent de productions locales (framboises du col des Fillys). Tout est ramassé à la main par nos soins dans un rayon de moins de 50 km.*

**Tout cela fait envie, où peut-on se procurer vos liqueurs ? :**

*Notre local au village sera ouvert en été, on peut commander en ligne ou par tél (infos sur <https://www.lavinciane.com>). Nos produits sont présents dans certains commerces et restaurants de la région. Nous prévoyons aussi de participer à des foires agricoles, marchés locaux... Vous pouvez également nous retrouver sur de nombreux réseaux sociaux (Facebook, Instagram...)*

Stéphane CLERJON



**Quelle est votre méthode, votre petit plus ?**

*Nous prenons soin de s'adapter au besoin et à l'organisation personnelle de chacun des patients. Nous effectuons le soin et le service dans le plus grand respect des personnes que nous prenons en charge. On s'adapte aux personnes et non l'inverse.*

**Des projets pour l'avenir ?**

**Elodie :** *Je pratique en parallèle du cabinet d'infirmier l'hydrotomie percutanée, il s'agit de petites injections locale pour soulager les douleurs. C'est une nouvelle pratique qui est en plein essor.*

**Le cabinet est en progression et souhaite se développer avec davantage de services et une assistance encore meilleure.**

**Et pourquoi pas créer des emplois, participer activement à la vie économique d'Ubaye-Serre-Ponçon ?**

Informations recueillies par Jean-Michel TRON



## CABINET D'INFIRMIÈRES

### Interview d'Elodie FERT et Stéphanie MICHEL

**Après une rencontre dans le cabinet d'infirmiers, à La Rouvière. Pouvez-vous vous présenter ?**

*La création de ce cabinet d'infirmières est née de notre association : Stéphanie Michel et Elodie Fert. Nous sommes toutes les deux résidentes d'Ubaye-Serre-Ponçon.*

*Nous avons choisi la commune pour installer notre outil de travail en Septembre 2018 et avons la volonté de développer un service et participer au lien social et médical local.*

*C'est un service de proximité et une assistance aux personnes qui en ont besoin.*

**Quel est votre rayon d'action ?**

*Les visites s'effectuent sur notre commune et les limitrophes, à savoir Le Lauzet, Méolans, Seyne et Selonnet.*

## LES GRANDES DATES À VENIR

**le 25 Janvier :** Rallye Monte-Carlo 2020, sur la Route du Col des Fillys.

**le 14 Juillet :** Feu d'artifice et groupe de musique, plage de Saint-Vincent-les-Forts

**les 30 et 31 Juillet :** Festival des Bréole i brius.

**le 14 Août :** Forains, concours de boules et DJ.

**le 15 Août :** Concours de boules dès le matin, apéritif de la municipalité, forains, feu d'artifice et orchestre.

*Pour plus d'informations, consulter le site d'Ubaye-Serre-Ponçon ou mieux, y inscrivez-vous, vous aurez toutes les informations.*

Feu d'artifice du 14 juillet



14 et 15 août



Festival des Bréole i brius 30 et 31 juillet



## LE RALLYE MONTE-CARLO à nouveau dans le Col des Fillys

Pour la seconde année consécutive et après des décennies d'interruption le Col des Fillys verra s'affronter les pilotes W.R.C du Rallye le plus célèbre du Monde.

Nous sommes gâtés puisque 2 spéciales l'une le matin, l'autre l'après-midi sont invitées dans le parcours le samedi 25 Janvier.

Une journée de rêve pour les amateurs de sport automobile sur un tracé que les participants et les spectateurs très nombreux avaient fortement apprécié.

Nul doute que la foule soit à nouveau au rendez-vous sur le bord de la route avec casse-croûte et braseros de rigueur.

Cette année l'association Natura 2000 a participé à la reconnaissance de certaines étapes car le respect de l'environnement reste le sujet majeur des organisateurs.

D'ailleurs pour la première fois une voiture équipée d'un haut-parleur sillonnera les spéciales pour rappeler aux spectateurs qu'ils doivent prendre soin des lieux qu'ils occupent.

**Et rappelons-le les consignes de sécurité doivent être scrupuleusement respectées.**

Roger Masse

# LES ASSOCIATIONS

## LES CLUBS DE L'AMITIÉ ET CELUI DES PANGOUNIERS NE FONT PLUS QU'UN

**Les aînés ruraux de la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon ont semblé-t-il totalement intégré la fusion des communes de La Bréole et de Saint-Vincent-les-Forts il y a bientôt trois ans..**

Les membres du club de l'amitié de La Bréole présidé par Denise Charbonnier et celui des pangouniers de Saint-Vincent-les-Forts, présidé par Michel Lizé se sont réunis récemment pour officialiser leur union. Michel Lizé précise les raisons de cette union mûrement réfléchie.

*"J'ai succédé au président Marcel Roche en 1997 et ai pris beaucoup de plaisir à animer ce club. Aujourd'hui j'approche de l'âge de 85 ans et pour raisons familiales, serai bien moins présent à Ubaye-Serre-Ponçon ».*

Il est vrai que les deux entités fortes d'environ soixante-quinze membres ont pris l'habitude depuis quelques temps de taper le carreau ensemble hebdomadairement. Plus encore, ils se sont retrouvés à deux reprises pour une soirée cabaret et une bonne table. Un nouveau bureau provisoire (jusqu'à la prochaine assemblée générale de janvier) est élu par les 45 membres présents ce jour au Lautaret. Denise Charbonnier est nommée présidente. Elle sera entourée de : Marie-Hélène Bernard, Odette Bosse, Alain Scotto, Claude Bosse, Eliane Paulet, Magali Houriez, Vincent Nicolas et Jocelyne Chauvet.

Plus récemment, les membres du bureau se sont réparti les responsabilités en respectant la parité villageoise. Ainsi Denise Charbonnier a été reconduite à la présidence alors que la vice présidence est revenu à Vincent Nicolas. Rendez-vous en janvier pour tirer les lois en assemblée générale.



## UBAY'ESCALADE

L'association Ubay'Escalade est restée très active cette année : de nombreuses nouvelles voies (montagnes et sportives) ont été aménagées ou entretenues. La vente des topos-guides fonctionne toujours aussi bien et nous permet d'acheter tout le matériel nécessaire pour développer les sites d'escalade dans la vallée, sans solliciter financièrement les collectivités (toutes les actions sont menées par des bénévoles). À noter cette année, le changement du bureau, Sébastien BARRUEL laisse sa place de président à Valentin DAUMAS et Stéphane CLERJON celle de trésorier à Nicolas JEAN.

Parmi les projets pour 2020, en plus de la finalisation des équipements en cours et de l'entretien habituel, nous envisageons de renouveler le topo-guide des sites sportifs, bientôt en rupture de stock.

*Pour toutes informations sur l'association et les nouveaux secteurs rendez-vous sur : <https://ubayescalade.blog4ever.com/>*



Stéphane CLERJON

## BRÉOLE I BRIUS

**Et voici une nouvelle année écoulée pour l'association Bréole i Brius !**

Cet été, la 8ème édition des nocturnes s'est transformée en un festival sur deux jours consécutifs ! Cette formule a été une réussite tant pour les organisateurs que pour les festivaliers.

Pas moins d'une trentaine de bénévoles s'est investie pour permettre que tout se déroule au mieux et de nombreux habitants ont participé à l'événement par des mises à disposition de biens et de matériel. Sans eux rien ne serait possible ! Nous les remercions ! Les spectacles et les animations, à entrée libre, ont permis à plus de 3000 personnes de profiter d'une offre culturelle de grande qualité. Du côté restauration, environ 1600 plats faits maison, à base de produits locaux, ont été vendus sur les deux jours. L'association a dépensé 18 000 € pour les spectacles : artistes, droits d'auteur, matériel technique. La commune d'Ubaye-Serre-Ponçon a versé une subvention annuelle permettant le paiement d'une partie des spectacles et elle a mis à disposition les locaux de l'école pour loger quelques artistes et bénévoles. Ubaye Tourisme a elle aussi participé par un soutien technique. Le bénéfice de la restauration et de la buvette (9100 euros), a permis de financer la moitié du festival. Les subventions municipales apportent également une aide à la création d'autres événements moins lucratifs (chasse aux œufs, nuit des contes, calendrier de l'avent....) ou à l'investissement en matériel (barnums, friteuse, peinture, ...).

Pour fêter Noël, notre habituel calendrier de l'Avent se tiendra dans les deux hameaux de La Bréole et Saint-Vincent du 14 au 20 décembre 2019. Une navette gratuite sera de nouveau mise à disposition des habitants, reliant les 2 lieux, pour ne rater aucune fenêtre et profiter du bien convivial vin chaud !

Si vous souhaitez participer de quelque manière que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter : [breoleibrius@gmail.com](mailto:breoleibrius@gmail.com) ou 06-95-907-927.



*Nous pouvons dès maintenant vous annoncer la date du festival 2020 : ce sera les jeudi et vendredi 30 et 31 juillet !!*

## ASSOCIATION RELAIS RENCONTRE

L'association Relais Rencontre (après avoir organisé les centres de vacances au Lautaret) propose depuis 2013 des ateliers qui permettent de découvrir de manière vivante les périodes allant de la préhistoire jusqu'au moyen âge. Son salarié, François Schontz, met en place des animations participatives pour les musées, les écoles, les médiathèques :

- s'immerger dans la vie à la préhistoire en chassant le mammoth, en faisant du feu avec des pierres, en fabriquant des outils et instruments de musique avec du silex...
- comprendre pourquoi les Romains ont battu les Gaulois en testant leurs méthodes de combat avec des armes en mousse...
- vivre comme au moyen âge en écrivant, frappant la monnaie, utilisant armes et trébuchet de l'époque...



## LES Z'AMIS DU FORT SAINT VINCENT

Les musiciens de la Tournée des Refuges ont débuté leur marche dans les montagnes, instruments sur le dos par un concert à St Vincent. L'association proposait des assiettes tapas qui, malgré le vent vigoureux, ne se sont pas envolées et la soirée a ravi le public nombreux.

Cette animation a pu se dérouler grâce à l'appui financier de la commune. Nous lui en sommes reconnaissants.

Le 22 septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine, environ 80 personnes ont été intéressées par les visites guidées du fort.

Plusieurs visites guidées ont été faites à la demande de groupes (clubs, scolaires...). Le sentier jusqu'à la tour est toujours très fréquenté.

Un grand merci à toutes les personnes qui participent et apportent leur soutien physique, moral et financier à l'association. En 2020, après un week-end « dégustation à l'aveugle » de plusieurs nouvelles cuvées, la cave sera à nouveau garnie.

Concernant la tour, le projet de reconstruction, porté par l'association reste tributaire de l'étude demandée par les Bâtiments de France, toujours en cours....

Nous envisageons de redonner vigueur au sentier nature et patrimoine, fort dégradé par les intempéries et la malveillance de certains visiteurs. Une partie de la subvention accordée par la commune permettra la réédition du guide des sentiers d'interprétation « Ubaye Blanche ».

**N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer aux week-ends de travaux prévus chaque année, apporter vos compétences, vos dons... Manger, rigoler... Acheter du vin...**

Les Amis du Fort Saint Vincent  
amisfort@free.fr  
06 07 22 08 44  
www.fort-st-vincent.com



## ASSOCIATION DES CHASSEURS BRÉOLOIS

La saison de chasse se déroule au mieux. La population de la faune est stable.

Nous sommes heureux d'accueillir des nouveaux chasseurs, dont des jeunes. C'est avec un immense regret que nous avons pris connaissance du décès de Roger Benoit dans sa 94ème année.

C'était une figure pour le monde de la chasse sur le territoire de La Bréole. Il fut le président des capucins Bréolais pendant 20 ans, de 1983 à 2003.

Il s'est dévoué dans sa fonction. Nous avons perdu un très grand chasseur de lièvre.



Roger Benoit

Guy Achard et Bernard Chevalier.



## DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION « LENDEMAIN MEILLEUR »

**Nous sommes heureux de vous annoncer que notre association compte désormais une bachelière.**

C'est une grande fierté pour nous qui nous engageons à permettre à ces jeunes de pousser leurs études aussi loin qu'ils le veulent et le peuvent. (L'objectif de l'association étant de ne pas les lâcher jusqu'à leur autonomie financière). Marina est entrée à l'université de Koudougou où elle va étudier l'histoire.

Le Burkina Faso a besoin de forces vives pour résister au désordre politique actuel. Notre but est d'encourager ces jeunes à construire leur avenir dans leur pays et de résister aux tentations de l'exil et pourquoi pas à construire l'avenir de leur pays. Nous remercions toutes celles et ceux qui nous aident par leur participation aux petites animations que nous proposons : Vide-greniers, stages de batik, course solidaire...

Nous aimerions cet été vous faire découvrir la technique de sculpture du bronze par un stage avec un bronzier burkinabé. Bien sûr celui se fera uniquement si le nombre de stagiaires est suffisant pour rémunérer l'artiste et engranger quelques fonds pour les enfants de l'association. Alors si l'aventure vous tente, faites vous d'ores et déjà connaître.

Contactez Odile au 06 80 04 58 92.

Vous pouvez avoir des compléments d'informations sur nos actions en consultant notre site : <https://lendemainmeilleur.wordpress.com>

Et enfin, pour terminer, sachez que notre association est reconnue d'utilité publique, les dons sont donc déductibles des impôts.



## L'ATELIER DE DOUDOU

Et oui, après 6 déménagements en 10 ans, « L'ATELIER DE DOUDOU » retourne à la Bréole, plus dynamique que jamais ! Pour cette nouvelle saison 2019/2020, nous sommes un groupe de 32 copines qui s'activent afin de vous présenter nos ouvrages lors de la prochaine exposition, qui aura lieu les 10 et 11 mai 2020 à la salle polyvalente de La Bréole.

**VENEZ NOMBREUX, NOUS VOUS ATTENDONS !**

Doudou.

## NAISSANCES

- JAME Nathan né le 03.04.2019 à Gap
- PICHON Lola née le 18.08.2019 à Gap
- LE MENAGER Emmy née le 30.09.2019 à Gap
- JUMEAUX Anaé née le 21.11.2019 à Gap
- MODOLA RUCK Lilly née le 25.11.2019 à Gap

## MARIAGES

- PLANE Nathalie et NOEL Christophe le 08.06.2019
- BIANCO Elodie et SCHIELE Jérémy le 17.08.2019
- LAMÉ Maryne et AUBERT Franck le 07 Septembre 2019
- FLEURY Françoise et MICHEL Jean-Louis le 06.11.2019

## DÉCÈS

- Mme PASCAL Germaine, veuve BONNAFOUX – le 16.12.2018
- Mme PEYRETON Gabrielle épouse FIORESE - le 12.01.2019
- Mr BENOIT Daniel - le 19.02.2019
- Mme BOUÉ-BESSON Anne-Marie - le 16.05.2019
- Mr BENOIT Roger - le 13.07.2019
- Mr ESPARRON Guy - le 29.07.2019
- Mr CHABOT Georges - le 06.09.2019
- Mr MICHEL Jean-Paul - le 11.09.2019
- Mme DUCROCQ Francine - le 14.09.2019
- Mr FREZET Yves - le 02.11.2019
- Mr APREA Albert- le 15.11.2019
- Mme DERTH Renée, veuve RIBIERE – le 16.11.2019
- Mr MICHEL Jean-Claude – le 18.11.2019
- Mme CHARLIGNY Marie-Françoise, veuve LAURENT - le 25.11.19

## UNE PENSÉE POUR

- Mme ANTIQ Raymonde - le 23.12.2018
- Mr LAURENT Guy - le 26.12.2018
- Mme TRERIEUX Paulette - le 30.01.2019
- Mr AILLAUD Adrien - le 09.02.2019
- Mr BARNEAUD Marcel - le 24.06.2019
- Mme ROLLAND Léa Yvonne, veuve COUSPEYRE - le 14.09.2019
- Mme ESTRAYER Néolie, épouse OLIVERO - le 06.10.2019
- Mme ESTRAYER Madeleine, veuve NICOLAS

## PACS

- M. VITTE Valéry et Mme GORRAZ Christiane le 29 Mars 2019
- M. BERCON Mathieu et Mme PRADEL Roxane le 16 Juin 2019



## Jean-Claude Michel Un homme au service du territoire et de l'agriculture

Jean-Claude Michel, un acteur majeur du développement territorial et de l'agriculture s'est éteint le 18 novembre. Né il y a soixante et onze ans à Barcelonnette, il a consacré son existence au monde agricole et au développement de la région des Alpes du sud à laquelle il était viscéralement attaché. Après avoir enseigné pendant vingt ans au lycée agricole Carmejeane il a assuré des responsabilités à la Direction Départementale de l'Agriculture de Digne, puis à celle de Gap où il fut nommé directeur adjoint. Cette implication lui valut la nomination de Commandeur du mérite agricole que lui remit Jean-Louis Bianco alors président du conseil général.

Conseiller municipal de Saint-Vincent-les-Forts de 2002 à 2014 il fut élu conseiller général du canton du Lauzet-Ubaye en 2001 jusqu'en 2015. Nommé vice-président il fut chargé des questions d'environnement et d'énergie bois. Le tourisme et la forêt lui sera confié au deuxième mandat. A ce titre il fut président de l'agence de développement du tourisme ainsi que du syndicat mixte d'aménagement de Pra-Loup. Il s'impliqua tout particulièrement dans le développement de la station par de nouvelles infrastructures unanimement reconnues. Jean-Claude Michel, issu d'une famille de forestier mit sa passion du bois au service des communes. Il présida ainsi l'association des communes forestières au sein de la Région PACA et du département. Fidèle à ses convictions de partage, il confia la structure régionale à son ami Michel Grambert et conserva l'association départementale qu'il anima jusqu'à ses derniers instants.

Ses anciens partenaires et collègues qui ont œuvré à ses côtés parlent d'un homme dévoué au service de son territoire. Ils rendent également hommage à ses qualités humaines, son calme et sa pondération face à toutes difficultés.

Jean-Claude Michel repose au cimetière de son village Saint-Vincent-les-Forts qui lui tenait à cœur et qu'il a beaucoup aidé.

# ELECTIONS 2020



## Les prochaines élections municipales, se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

Pour rappel, chacun dépend d'un bureau de vote unique. Cette information est indiquée sur votre carte électorale.

**Vous ne pourrez pas voter à Saint-Vincent-les-Forts si vous êtes rattachés au bureau de vote de La Bréole, par exemple.**

Pour ceux, inscrits à la Bréole, vous devrez vous rendre à la Mairie et non plus à la salle des fêtes. La date limite d'inscription, pour les prochaines élections municipales est fixée le 7 Février 2020 inclus.

Vous pourrez transmettre votre dossier complet en Mairie ou sur le web sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## MAIRIE UBAYE-SERRE-PONÇON

Le village - 04340 UBAYE-SERRE-PONÇON  
Téléphone : 04 92 85 52 61 Télécopie : 04 92 85 51 81  
Mél : mairieubayeserreponcon@orange.fr  
Horaires d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h  
Pour demande de Rendez-vous, adresser une demande explicite au secrétariat

## MAIRIE ANNEXE

Le Village - 04340 SAINT-VINCENT-LES-FORTS  
Téléphone : 04 92 85 52 08  
Horaires d'ouverture au public :  
Les lundis et vendredis matin 9h - 12h

## CARTE D'IDENTITE/PASSEPORT

Mairies équipées d'une station d'enregistrement les plus proches : Seyne, Barcelonnette et Gap.

- Pour demander une carte nationale d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un passeport récent.
- Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

- Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

Pré-demande de carte d'identité Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) Accessible avec un compte ANTS.

- Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et prendra les empreintes.

## CARTE GRISE

Voici les deux possibilités à votre disposition :

- Sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Chez un garagiste certifié pour le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)

## AGENCES POSTALES COMMUNALES & POINT INTERNET

### LAUTARET

Téléphone : 04 92 85 51 60  
8H45-11H30 du lundi au vendredi

### LA BRÉOLE

Téléphone : 04 92 85 50 60  
13H15-16H30 du lundi au vendredi

## MÉDIATHÈQUE :

Le village - 04340 LA BRÉOLE  
Tél. : 04 92 85 50 60  
13h15-16h30 du lundi au vendredi

## CRÈCHE "LES PETITS PAS"

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
Téléphone : 04 92 85 50 24  
Mail : creche.labreole@orange.fr

## ADMR

Permanence à la Mairie de Saint-Vincent-Les-Forts, les mardi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h à 12h.  
Téléphone : 04 92 85 51 18

## DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES

- Murs des Mairies
- L'Agence Postale Communale du Lautaret
- La salle polyvalente (intérieur) du Lautaret de septembre à juin
- Plage municipale (juillet-août)

## DÉCHETTERIE

Les lundi, mercredi et samedi de 9H00 à 12H00 - Tél : 04 92 81 05 85



## LIGNE DE CAR POUR LES MARCHÉS DE SEYNE, DÉPART À 9H00 DU LAUTARET.

Tous les vendredis de juin à septembre, puis un vendredi sur deux le reste de l'année.  
Participation : 1,50 €

## LES SALLES POLYVALENTES POUR VOS FÊTES ET RÉUNIONS

Effectuez vos réservations en Mairie  
Location de la salle : 40 € par jour  
Caution pour la propreté de la salle : 50 €  
Caution de 300 € pour le matériel

## RÉCUPÉRATIONS DE CONSOMMABLES

Des réceptacles sont à votre disposition en Mairie pour vos bouchons, cartouches d'encre, toners, piles, téléphones portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi cela.

## MAISON DE SERVICE AU PUBLIC MSAP BARCELONNETTE

Horaires d'ouverture au public :  
les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30  
Mardi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h  
Mardi après-midi sur rendez-vous. Mairie de Barcelonnette  
Tél : 04 92 80 71 30 - Mail : msap@ccvusp.fr

## COMMÉMORATIONS

8 mai et 11 novembre aux monuments aux morts de Saint-Vincent-les-Forts, du Lautaret et de la Bréole



## POMPIERS-SAMU-GENDARMERIE- SECOURS EN MONTAGNE-SECOURS EN MER (AU LAC) : UN SEUL NUMÉRO 112

Retrouvez toutes les animations informations pratiques sur le site :  
[www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr)

Pensez à vous inscrire à la newsletter pour ne rater aucun événement !



**Jean-Michel Tron**  
Maire d'Ubaye-Serre-Ponçon  
et son Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous convier  
à la présentation des voeux qui se déroulera le

**Samedi 4 Janvier 2020 à 18h**  
Au centre de vacances Réchastel  
A La Bréole.

Bonne Année  
**2020**